

LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Le SNES, pour agir ensemble

Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU - syndicat majoritaire dans le second degré - dans votre établissement, lors de mobilisations, à l'occasion d'une demande de mutation, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent.

Il est à la fois critique à l'égard des réformes et force de proposition. Il porte ainsi la parole de la profession.

Il vous propose des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, de stages académiques et nationaux, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Ces réflexions s'appuient sur un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques, qui permet d'éclairer, par des

points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des disciplines. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.



Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

Comment participer ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite. Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline, dans toutes les disciplines.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire (voir au dos).

Pour d'autres informations :

contenus.secretariat@snes.edu



POUR ADHERER AU SNES-FSU

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne www.snes.edu/Adherer-ou-re-adherer-au-SNES.html

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).



LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Depuis 2010, l'enseignement des LVER a été fragilisé par les réformes successives au collège comme au lycée.

Alors que les conditions d'enseignement se sont progressivement dégradées, les enseignant.e.s de LVER ont été sommé.e.s de mettre en place un programme inter-langues et par cycles qui a minoré les aspects linguistiques et culturels de chaque langue.

Concernant les attendus de fin de cycle, les coefficients au baccalauréat, les expérimentations pédagogiques (groupes de compétences, certifications, classes inversées, îlots bonifiés...), ils mériteraient d'être repensés, harmonisés ou évalués.

De plus, l'organisation des épreuves du baccalauréat pose de nombreux problèmes puisque sans cadrage national, elles ont été renvoyées à la seule responsabilité des enseignant.e.s.

Enfin, malgré les différents discours prônant la diversification, force est de constater que celle-ci est en recul.

QUE PROPOSE LE SNES-FSU ?

Pour le SNES-FSU, il faut rétablir des horaires disciplinaires dignes de ce nom, obtenir des groupes à faible effectif pour travailler correctement (notamment l'oral) et repenser les évaluations.

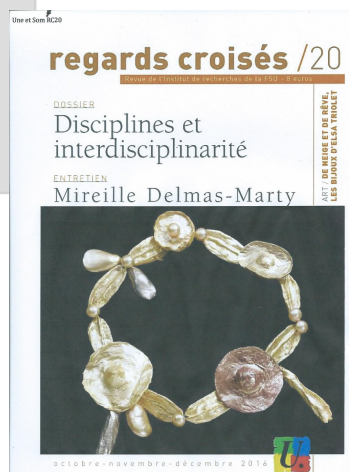
Une politique nationale des LVER doit être menée, afin de cadrer les évaluations et diplômes mais aussi pour redévelopper une diversification mise à mal au fil des réformes du collège et du lycée passées et en cours, notamment en direction des langues dites « à faible diffusion » (russe, chinois, portugais...) et des langues régionales.

La réforme Blanquer ne fait que renforcer nos inquiétudes quant à l'avenir des LV3 et surtout des langues régionales. Il faut à tout prix préserver la possibilité pour les élèves de choisir cet enseignement optionnel.

Rubrique sur le site national :

www.snes.edu/

[Langues_vivantes.html](http://www.snes.edu/Langues_vivantes.html)



Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s . Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique. Retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site :

<http://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html>

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : lver@snes.edu